

Les bourses d'étude Jérôme Aucourt 2023

Chaque année, en mémoire de Jérôme Aucourt, le Château de Pommard et École V sont heureux d'offrir 6 bourses d'études à des amateurs de vin motivés. L'objectif est d'aider les lauréats à approfondir leurs connaissances en matière de vin afin d'entrer dans la profession ou de poursuivre leur parcours dans le secteur.

En 2023, les bourses seront offertes dans trois catégories pour un total de six (6) lauréats :

WSET Niveau 1 en Vins - Français
WSET Niveau 1 en Vins - Anglais

WSET Niveau 2 en Vins - Français
WSET Niveau 2 en Vins - Anglais

WSET Niveau 3 en Vins - Français
WSET Niveau 3 en Vins - Anglais

*Les lauréats des bourses ci-dessus suivront leur formation WSET en Vins à École V Pommard.

Les lauréats des bourses d'études Jérôme Aucourt se verront également attribuer une **immersion** facultative approfondie dans le monde du vin par le biais d'une journée de mentorat auprès de nos équipes.

Veillez noter qu'il n'est pas possible de suivre ces formations du WSET en vins de manière virtuelle/à distance. La date de début de la formation doit se situer dans les 12 mois suivant la remise du prix. La Bourse Jérôme Aucourt comprend uniquement le coût de la formation WSET et de la journée d'immersion. Les frais de déplacement et d'hébergement pour assister au cours et à la journée immersive restent la responsabilité du lauréat.

Expérience à Pommard

Une immersion d'une journée complète au Château de Pommard, incluant une expérience avec les équipes suivantes :

- Service Logistique
- Viticulture et vinification
- Principes de la biodynamie et soins aux chevaux
- Conseillers en vin sur site
- Conciergerie

* Possibilité de suivre deux équipes selon les disponibilités

La journée inclut également :

- Un appel vidéo Zoom de 30 minutes avec un conseiller en vin ou un membre de notre équipe Marketing

Comment envoyer sa candidature ?

Un dossier complet, répondant à toutes les exigences et comprenant toutes les pièces jointes requises doit être soumis en ligne avant le 31 mai 2023 via le lien suivant : [Candidature en ligne](#).

Pour les demandes de bourses d'études WSET niveau 1 ou WSET niveau 2 :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Soumettre un CV à jour
- Soumettre une lettre de motivation, décrivant toute expérience pertinente dans l'industrie du vin ou de l'hôtellerie (si applicable, mais non obligatoire). Cette lettre doit comporter entre 500 et 750 mots et permet aux candidats d'informer le comité des bourses d'études de leurs motivations.
- Fournir les coordonnées de deux références professionnelles/éducatives que le comité pourrait contacter si le candidat était présélectionné. Exemple: manager actuel, ancien professeur, etc. Indiquer l'adresse électronique, le numéro de téléphone et le contexte dans lequel vous connaissez la personne. Les références ne seront contactées que si vous êtes un finaliste de la bourse d'études.
- Les candidats ne peuvent pas être propriétaire, dirigeant, directeur ou employé du Château de Pommard ou de VIVANT WINES.

Pour les demandes de bourses d'études WSET niveau 3 :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Soumettre un CV à jour
- Soumettre une copie numérique de votre certificat du Niveau 2 en Vins, montrant que vous avez obtenu le niveau 2.
- Soumettre une lettre de motivation, décrivant toute expérience pertinente dans l'industrie du vin ou de

l'hôtellerie (si applicable, mais non obligatoire). Cette lettre doit comporter entre 500 et 750 mots et permet aux candidats d'informer le comité des bourses de leurs motivations.

- Fournir les coordonnées de deux références professionnelles/éducatives que le comité pourrait contacter si le candidat était présélectionné. Exemple : patron actuel, ancien professeur, etc. Indiquer l'adresse électronique, le numéro de téléphone et le contexte dans lequel vous connaissez la personne. Les références ne seront contactées que si vous êtes finaliste de la bourse.
- Soumettre un essai sur l'augmentation de la production des vins bio et responsables dans l'industrie ces dernières années. Cet essai doit comporter entre 500 et 750 mots. La façon dont vous abordez le sujet est entièrement libre.
- Les candidats ne peuvent pas être propriétaires, dirigeants, administrateurs ou employés du Château de Pommard ou de VIVANT WINES.

Sélection des boursiers :

Le comité des bourses est responsable de la sélection des boursiers. Le comité examinera les candidats à la bourse et sélectionnera les étudiants par un vote majoritaire sur la base de la qualité globale de leur candidature.

Le comité ne fera pas de discrimination fondée sur la race, l'ethnie et / ou l'âge dans la sélection des boursiers.

Dates limites de soumission :

Ouverture des candidatures : 15 Janvier 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 31 Mai 2023 (24:00 CET)

Annonce de l'attribution des bourses d'études : 1er septembre 2023*

*Tous les candidats seront informés par e-mail s'ils ont été sélectionnés ou non.

Termes & Conditions

Les boursiers accordent au Château de Pommard l'autorisation d'utiliser des photos, des films et des enregistrements audio de l'étudiant pour promouvoir le programme de bourses Jérôme Aucourt en les distribuant, les diffusant, les éditant ou les diffusant de toute autre manière, à titre gratuit ou payant, sans autre approbation du bénéficiaire, en tout ou en partie, dans le monde entier, à perpétuité, dans tous les médias connus actuellement ou développés ultérieurement, sans autre compensation.

Sur demande, l'étudiant fournira une preuve des informations, y compris, mais sans s'y limiter, un relevé officiel de ses notes. Des informations fausses ou trompeuses peuvent entraîner l'annulation de toute bourse d'études accordée.

Pour toute autre question, veuillez nous contacter par **e-mail : education@chateaudepommard.com**.